

SADG [En avant depuis 25 ans] CAE

"መረጃ
ልማት ለሀገር፣
ሥራ ለሰራተኛው
ግብርና ለሀገራዊ
ኢኮኖሚ ለሥራ
ግብርና ለሀገራዊ
ኢኮኖሚ ለሥራ
ግብርና ለሀገራዊ
ኢኮኖሚ"

TABLE DES MATIÈRES

Les faits saillants de l'année 2005-2006.....	1
Un Réseau actif.....	3
Des résultats révélateurs.....	9
Des collaborations gagnantes.....	15
Une équipe qui travaille coude à coude.....	18
Message du trésorier.....	21
Message du ministre.....	22
Message du président et de la directrice générale.....	23

ሰነድ ለሰነድ ለሰነድ
ሰነድ ለሰነድ ለሰነድ
ሰነድ ለሰነድ ለሰነድ
ሰነድ ለሰነድ ለሰነድ
ሰነድ ለሰነድ ለሰነድ

Société d'aide au développement des collectivités
Centre d'aide aux entreprises

L'année 2005-2006 a été particulièrement riche en événements et en projets. Voici le résumé de certains d'entre eux qui concourent à mettre en lumière et à illustrer l'apport unique des SADC/CAE à leurs milieux.

Dix bougies pour le Réseau des SADC

Cette année a marqué le 10^e anniversaire de la création du Réseau des SADC. En 1995, les membres avaient exprimé le souhait de se doter d'une véritable plate-forme d'échanges, où les décisions se prennent collectivement et où les intérêts communautaires passent avant tout. Dix ans plus tard, ils peuvent constater avec une fierté bien légitime que ce désir s'est concrétisé dans un réseau qui, en plaçant la solidarité à la base de son action, va de succès en succès. Bref, cet anniversaire a permis aux membres de réaffirmer d'une voix forte la cohésion et l'esprit d'entraide qui caractérisent leur réseau.

L'entrepreneuriat jeunesse des deux côtés de l'Atlantique

Les SADC/CAE consentent, année après année, des efforts particuliers à l'égard de l'entrepreneuriat jeunesse. En décembre 2005, le gouvernement du Québec a fait place à quatre conseillers jeunesse œuvrant au sein de SADC/CAE dans diverses régions du Québec, afin qu'ils participent au forum *Osez entreprendre*, à Lyon en France. Organisé principalement à l'initiative de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, ce forum a permis d'examiner divers aspects des mesures d'enracinement de la culture entrepreneuriale de chaque côté de l'Atlantique.

Un profil des membres des plus complets

L'équipe du Réseau a réalisé un profil des plus complets de ses membres, permettant de mieux connaître divers aspects des façons de faire des SADC/CAE, leurs champs d'expertise et les problématiques propres à leur territoire d'intervention. Le très haut taux de participation à cet exercice (65 sur 67 membres) se reflète dans ce document et en fait une véritable mine de renseignements.

Par exemple, le profil met en lumière la grande implication des SADC/CAE dans différents comités externes de développement local. Plus de 600 comités ont été répertoriés dans des domaines variés tels la jeunesse, l'emploi, l'économie sociale, etc.

Le profil se révélera donc un outil des plus précieux pour le partage du bagage expérientiel des membres.

Une initiative d'apprentissage en ligne pour le milieu rural

Le Réseau a mis en œuvre, avec la collaboration du Bureau des technologies de l'apprentissage, un projet visant à élaborer un système d'apprentissage en ligne à l'intention des collectivités rurales. L'initiative, démarrée en décembre 2005, est réalisée en collaboration avec quatre SADC. La transmission des connaissances, au moyen des technologies de l'information, permettra aux SADC/CAE d'apprendre à mettre des contenus de formation en ligne pour répondre à divers besoins de formation en région. Le projet constituera un outil de développement novateur au sein des collectivités rurales du Québec.

Le Secrétariat rural fait appel au Réseau

Le Réseau des SADC s'est vu confier le mandat de piloter les activités d'évaluation du modèle de l'Université rurale québécoise (URQ), et ce, en raison de l'expertise qu'il a acquise dans la mise au point de cadres de mesure du rendement. Ces travaux permettront au Secrétariat rural de voir si le concept peut être exporté dans d'autres provinces du Canada. Rappelons que les SADC du Québec ont joué un rôle de premier plan dans l'organisation des cinq éditions de l'URQ.

Des stratégies pour les régions éloignées

En relation avec la priorité du Réseau de soutenir le développement durable des collectivités du Québec, le Comité des régions éloignées a été mis sur pied au cours de 2004-2005. Réunissant des représentants de diverses régions ressources, le comité est engagé dans la recherche de nouvelles avenues de développement socio-économique. À ce sujet, il s'est penché sur le développement de différentes stratégies, dont la sous-traitance industrielle, l'essaimage, le démarchage et l'identification des occasions d'affaires, la création d'outils pour l'innovation, la création de plates-formes d'aide à la commercialisation et la promotion de l'entrepreneuriat.

La performance au féminin

À la demande de la Chaire de développement et de relève de la PME de HEC Montréal, le Réseau participe à une étude sur la performance des entreprises dirigées par des femmes au Québec. Les SADC, avec leur Fonds AFER Canada, dont l'objectif est justement de favoriser l'émergence de l'entrepreneuriat féminin en milieu rural, constituent des partenaires de choix pour cette étude. Quelque 50 participantes au Fonds AFER Canada y prendront d'ailleurs une part active pendant trois ans.

Améliorer les connaissances sur le développement territorial

Toujours soucieux d'enrichir ses compétences, le Réseau prêtera son concours au projet d'ARUC (Alliances de recherche universités-communautés) sur le développement territorial mis en œuvre par l'Université du Québec à Rimouski. Cette collaboration s'effectue à l'initiative du Conseil de la coopération du Québec, qui agit à titre de partenaire principal. À la lueur du contexte économique actuel, le développement des régions périphériques demeure une problématique de taille, qui nécessite, notamment, un renouvellement des connaissances sur les paramètres de développement. Pour le Réseau, ce projet est une excellente occasion de partager son expertise sur la prise en charge des collectivités et la contribution des organismes de développement à cette action.

Un nouveau partenariat pour le bénéfice des milieux

Enfin, un partenariat a été établi, à l'automne 2005, entre le Réseau et la Fédération Québécoise des Municipalités. Le développement des régions et la création d'emplois sont au cœur des préoccupations des deux organismes. Étant conscients de l'importance de travailler en concertation avec les gens du milieu, nous nous sommes ainsi donné des moyens pour travailler main dans la main à la dynamisation des collectivités. Découle déjà de cette initiative la création d'un comité de liaison qui jouera un rôle de premier plan dans la mise en commun des expertises en matière de développement socio-économique. Des journées de formation réunissant des élus et des intervenants des SADC sont également prévues au cours des prochains mois.

Un accompagnement qui fait toute la différence

L'action des SADC continue de se faire sentir, année après année, dans les régions du Québec. Par les ressources qu'elles savent mettre au service des collectivités, elles aident le milieu à prendre en main son développement et à disposer de moyens pour franchir les étapes d'un projet, de l'idée à la réalité.

Les évaluations récentes révèlent qu'en un an seulement, plus de 1 000 projets de développement local ont bénéficié du soutien d'une SADC ou d'un CAE, et ont entraîné la création de quelque 1 300 emplois au Québec. Chaque année également, au-delà de 9 300 entreprises et 10 200 entrepreneurs font appel aux services de soutien aux entreprises des SADC/CAE. Pour la seule année 2004-2005, ceux-ci ont consenti 1 296 prêts d'une valeur globale de 72 M\$, soit une moyenne de 55 000 \$ par prêt. Ces prêts ont engendré des investissements totaux de 408 M\$, ce qui veut dire que chaque dollar prêté par une SADC/CAE a entraîné un investissement supplémentaire de la part du milieu de l'ordre de 6 \$. Ils se sont également traduits par la création ou le maintien de 15 900 emplois.

Ces chiffres sont autant de résultats des efforts convergents des SADC/CAE et du milieu pour améliorer le climat économique des collectivités du Québec.

Pour le développement durable

En relation avec la priorité des SADC du Québec de promouvoir le développement durable, deux réalisations retiennent particulièrement l'attention.

La SADC du Bas-Richelieu a recruté cinq PME du Bas-Richelieu pour prendre part à l'Enviroclub Montérégie 2005. Pour ces entreprises, il s'agissait d'abord et avant tout d'une première expérience de sensibilisation aux avantages du développement économique vert.

L'Enviroclub se veut une initiative visant à accroître la productivité des PME manufacturières par la prévention de la pollution. Il permet aux chefs d'entreprise de mieux comprendre les avantages d'une saine gestion environnementale.




Atelier de formation, Sorel-Tracy, décembre 2005

UN RÉSEAU ACTIF

Au terme de ce programme, les cinq participants ont obtenu des résultats plus que satisfaisants. Au total, ces entreprises pourront épargner plus de 212 000 \$ par année. Quant aux mesures découlant de leur expérience de l'Enviroclub, elles se traduiront par des réductions des émissions de gaz à effet de serre de 300 tonnes. Enfin, les déchets contaminés aux hydrocarbures produits par deux de ces entreprises seront réduits de 25 500 litres. Ces deux derniers éléments contribueront à accroître la qualité du milieu de vie des résidents du Bas-Richelieu.



Conférence de presse lors du lancement d'Enviroclub, Sorel-Tracy, juin 2005

Leur participation à l'Enviroclub aura permis à cinq entreprises de se convaincre que de bonnes pratiques environnementales, loin d'être un frein à la rentabilité, sont synonymes de compétitivité accrue pour une entreprise. Croissance et développement durable, deux objectifs auxquels souscrivent sans réserve les SADC/CAE du Québec.

Allier cinq entreprises pour l'exportation

Une autre excellente initiative de la SADC du Bas-Richelieu, le projet *Agent à l'exportation*, mérite d'être soulignée. Ce projet a remporté le concours d'initiatives du Congrès pancanadien des SADC 2006, pour la province de Québec. À ce titre, la SADC du Bas-Richelieu a eu l'opportunité d'en faire la présentation durant le congrès à Whistler, devant les représentants des SADC/CAE au Canada ainsi que leurs différents partenaires.

Initié en septembre 2003, le projet *Agent à l'exportation* allie cinq entreprises du secteur de la sous-traitance industrielle de produits métalliques du Bas-Richelieu. Ces entreprises ont été dotées d'un agent à l'exportation dans l'objectif de favoriser l'accompagnement et la préparation au développement des marchés locaux et étrangers. C'est une première au Québec qui a sans contredit permis à ces entreprises de progresser dans le processus de commercialisation face au marché de l'exportation.

Assurer la relève entrepreneuriale

Les PME, qui sont un élément essentiel au maintien de la vitalité économique des collectivités québécoises, font souvent face à un problème épineux, ayant des conséquences directes sur leur croissance. Il s'agit de la relève.

Deux SADC ont donc mis au point des initiatives en vue de sensibiliser les dirigeants de PME à la nécessité de préparer leur relève.

La SADC région de Mégantic a donné le coup d'envoi, en novembre 2005, à un projet pilote consistant en une série de cinq ateliers portant sur les mesures à prendre pour réussir un transfert d'entreprise. Au total, dix-huit représentants d'entreprises de la MRC du Granit ont pris part à ces ateliers et ont franchi toutes les étapes du processus, qui ont donné lieu à des échanges de vues des plus enrichissants.

En résumé, au terme des cinq ateliers, tous les participants se sont dits très satisfaits, et certains continueront de façon encore plus formelle, avec l'aide d'une personne-ressource compétente, le processus de transfert de leur entreprise.

De son côté, la SADC Lac-Saint-Jean-Est a mené une recherche visant à valider les programmes de sensibilisation à l'entrepreneuriat et à évaluer les impacts de ces derniers sur les participants. Trois programmes ont été ciblés, soit Soutien au travailleur autonome, *ASP « Lancement d'une entreprise »* et *Mini-Entreprises*.

L'étude a notamment révélé l'existence d'un potentiel de relève entrepreneuriale chez les anciens participants aux programmes ciblés, qui affichent, par ailleurs, un intérêt pour l'entrepreneuriat supérieur à la moyenne québécoise. De plus, la nécessité de consentir des énergies spéciales à l'égard de toute programmation, présente et à venir, dédiée au développement de l'entrepreneuriat en milieu scolaire ressort clairement de cette étude.

De façon évidente, les leçons tirées de cette étude peuvent être extrêmement utiles dans nombre de régions du Québec et contribuer à la consolidation d'une culture entrepreneuriale forte.



Une initiative de développement local axée sur la musique

À La Sarre, la SADC Abitibi-Ouest a mis sur pied le Centre d'accès communautaire Internet musical (CACIM), où les musiciens, – jeunes et moins jeunes, bien ou moins bien nantis – peuvent avoir accès à prix modique à des logiciels et à des équipements informatiques de pointe.



Ce centre communautaire, fruit de la collaboration de la SADC et des aînés de la région, offrira des activités permettant aux jeunes musiciens de profiter de l'expérience et des conseils de gens plus âgés. En retour, les aînés pourront perfectionner leurs connaissances informatiques et améliorer leur utilisation de services en ligne.

Il est clair qu'un projet comme celui du CACIM contribue à accroître la qualité de vie des collectivités de l'Abitibi-Ouest et à renforcer le tissu social régional, notamment en proposant des activités qui favorisent l'inclusion des jeunes et luttent contre l'exclusion des générations plus âgées.

Ouverture officielle du Centre d'accès communautaire Internet musical (CACIM) de la SADC Abitibi-Ouest, le 18 avril 2006, La Sarre

Un quart de siècle pour deux SADC

En 2006, la SADC Vallée-de-la-Gatineau et la SADC des Îles-de-la-Madeleine fêtent leur vingt-cinquième anniversaire. Dans les deux cas, elles présentent un bilan écrit avec l'encre de l'enthousiasme et de la mobilisation.

À sa première année d'activités, la SADC Vallée-de-la-Gatineau a investi une somme totale de 117 500 \$ dans les entreprises de son territoire. Au fil de ce premier quart de siècle, elle a consenti des prêts totalisant quelque 32 M\$ à au-delà de 400 entreprises.

Comme le directeur général de la SADC Vallée-de-la-Gatineau, M. Pierre Monette, le rappelle : « La création des premières SADC marquait un virage considérable dans la façon de concevoir le développement économique. C'était la première fois que le gouvernement du Canada décentralisait un pouvoir décisionnel aussi important et le remettait entre les mains des collectivités. Aujourd'hui, compte tenu des résultats obtenus par les SADC, tous s'entendent pour dire qu'il s'agissait d'une décision des plus judicieuses. »

La SADC des Îles-de-la-Madeleine, pour sa part, inscrit son 25^e anniversaire dans un courant de continuité et de présence sur le territoire. Un des premiers projets appuyés par la SADC

est toujours en activité et n'a cessé de s'intensifier au fil des ans. Cette entreprise exploite un poulailler et a développé la capacité de fournir en œufs toute la population des îles, sauf au cours de la période estivale.

Le bilan en matière d'emplois est également impressionnant : tous programmes confondus, la SADC a réussi à créer ou à maintenir plus de 1 500 emplois.

Pour M. Lucien Landry, directeur général de la SADC, et son équipe : « Tout au long de ces 25 ans, la SADC des Îles-de-la-Madeleine a toujours été présente quand il s'est agi d'accompagner le milieu. Nous avons été impliqués dans tous les secteurs, qu'il s'agisse de la pêche, du tourisme, de l'agroalimentaire et même de la construction navale. Nous avons été partie prenante à tous les efforts de diversification de la base économique des îles, et nous en sommes fiers. »

À ces deux SADC, nous offrons nos plus cordiales félicitations à l'occasion de leur 25^e anniversaire et, avec tous les autres membres du Réseau, nous leur souhaitons de nombreuses autres années remplies de défis des plus stimulants.



Formation sur les relations publiques et gouvernementales, dans la région Laurentides/Lanaudière, le 3 février 2006

Une formation sur mesure

On sait tous aujourd'hui que pour transiger avec le gouvernement, il ne faut rien laisser au hasard et qu'un dossier bien préparé pave la voie à une relation d'affaires fructueuse avec les divers ordres de gouvernement et autres organisations.

C'est pourquoi, répondant à un besoin exprimé par ses membres, le Réseau a mis au point et offert une formation dont l'objectif était de fournir aux participants des moyens de mieux travailler avec le gouvernement et, surtout, d'obtenir de bons résultats. À titre d'exemple, il a été donné aux participants de se familiariser avec la façon de monter un dossier et d'identifier les programmes à cibler ainsi que les interlocuteurs clés.

Cette formation a été offerte d'abord aux dirigeants des SADC/CAE, mais – et c'est là un élément novateur – les nombreux bénévoles des SADC, dont la contribution dévouée constitue un véritable multiplicateur d'action sur le terrain, ont également pu prendre part à cette session.

Cette formation s'est déplacée au cœur des régions du Québec pour faciliter la participation des intéressés et favoriser le développement d'une expertise en relations publiques. La tournée a connu un taux impressionnant de participation des bénévoles du Réseau.

Le PDC obtient un bulletin parfait

Le Programme de développement des collectivités (PDC) a fait l'objet de différentes évaluations au cours des derniers mois et années. Ces études permettent de mieux saisir le rendement de ce programme et sont en phase avec l'action des SADC/CAE, principalement axée sur les résultats. Sans oublier qu'elles nous donnent une image fidèle et complète des retombées positives que nos interventions entraînent dans les collectivités.

L'évaluation nationale du PDC

L'évaluation nationale a été effectuée en deux phases. Lors de la première, quatre firmes ont évalué, chacune de leur côté, une région différente du Canada. Pour sa part, le Québec a fait l'objet d'une évaluation du Groupe-conseil Baastel Itée. L'étude de Baastel conclut que les SADC/CAE jouent un rôle essentiel dans les régions dévitalisées du Québec. Les auteurs du rapport franchissent même une étape supplémentaire et estiment que la disparition des SADC/CAE aurait, à plus ou moins long terme, un impact majeur sur la collectivité. Selon eux, les SADC/CAE contribuent, hors de tout doute, à la création et au maintien d'emplois. Elles sont aussi à l'origine d'une dynamisation du milieu et d'une certaine stabilité économique. Toutes ces caractéristiques de l'action des SADC/CAE entraînent des retombées significatives sur les collectivités et leurs résidents.

Lors de la deuxième phase, la firme Performance Management Network Inc. a effectué l'évaluation nationale du PDC en rassemblant les informations recueillies sur les quatre régions

canadiennes évaluées. Il en ressort principalement que les associations et les réseaux de portée régionale des SADC/CAE représentent un moyen précieux d'améliorer la communication, de bonifier les activités de coordination et de partager les leçons apprises et les pratiques exemplaires.

Selon les participants à l'étude, la satisfaction de la clientèle à l'égard des SADC/CAE est très élevée. S'agissant de la structure de prestation et de gestion appuyant le PDC, tous sont unanimes pour la qualifier de très efficace. Enfin, la contribution apportée par des centaines de bénévoles est considérée comme l'un des facteurs clés de réussite du programme.

Ference Weicker & Company

De son côté, la société *Ference Weicker & Company* a également évalué le PDC et en a cerné les incidences, à l'échelle du pays. Les auteurs du rapport ont ainsi calculé que les bénévoles ont consacré environ 275 900 heures aux activités des SADC/CAE, ce qui représente une moyenne annuelle de quelque 1 000 heures par organisme.

De plus, en 2004-2005 les 266 SADC/CAE ont consenti 5 391 prêts à la grandeur du Canada, une valeur de 224 M\$ (soit une moyenne de quelque 20 prêts par SADC/CAE, totalisant 840 000 \$). Chaque dollar consenti par les SADC/CAE a entraîné des investissements supplémentaires de la part du milieu de 2,92 \$ approximativement.

DES RÉSULTATS RÉVÉLATEURS

Entre autres impacts d'importance, le rapport précise que, sur une période de cinq ans, les entreprises ayant reçu l'appui financier des SADC/CAE ont généré près de 1,4 milliard de dollars de revenus. Elles ont distribué dans les collectivités des salaires représentant une valeur de 330 M\$ et ont acquis des produits et des services auprès de fournisseurs locaux pour quelque 522 M\$. Enfin, leurs exportations totalisaient 86 M\$.

À titre d'exemple, dans l'Ouest canadien et sur une période de cinq ans, les revenus des entreprises ayant bénéficié des services d'une SADC se sont situés entre 65 et 81 \$ pour chaque dollar versé aux SADC par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada à titre de fonds de fonctionnement.

Enfin, au chapitre de la création d'emplois en 2004-2005, ce sont les SADC/CAE du Québec qui arrivent en tête. Celles-ci, en effet, ont été responsables de la création et du maintien de 13 178 emplois, alors qu'en Ontario, qui se classe au deuxième rang, les SADC/CAE ont créé et maintenu 6 275 emplois, ce qui représente moins de 50 % de la performance québécoise.

En ce qui concerne le rapport entre l'investissement consenti et la création d'emplois, ce sont encore les SADC/CAE du Québec qui prennent la tête du peloton. Chaque emploi créé et maintenu équivaut à un investissement de 5 448 \$. Par comparaison, l'étude établit que chaque emploi créé et maintenu par les SADC en Ontario représente un investissement de 8 398 \$, et dans les provinces de l'Atlantique, de 12 292 \$.

Tony Fuller et Carolyn Pletsh (Université de Guelph)

Le PDC a en outre fait l'objet d'une évaluation par Tony Fuller et Carolyn Pletsh, de l'Université de Guelph, en Ontario. Dans leur rapport intitulé *The Community Futures Program in Canada : Good Governance in Successful Rural Development Programming*, les auteurs remarquent que le programme constitue un excellent exemple d'une pratique de bonne gouvernance. Ils sont également d'avis que les coûts de financement des activités de base des SADC/CAE sont peu élevés comparativement à d'autres formes de développement et de transferts régionaux. Le PDC est d'ailleurs qualifié de succès exceptionnel (*outstanding* dans le texte original).

Conseils et Vérification Canada

En dernier lieu, mentionnons que Conseils et Vérification Canada a également effectué une évaluation interne du PDC, et ce, à la demande de Développement économique Canada. Dans son rapport, l'organisme conclut que les registres financiers et administratifs du Réseau des SADC sont tenus avec rigueur. Mieux encore, les systèmes, les procédés et les mesures de contrôle mis en œuvre par les SADC/CAE et le Réseau, conviennent parfaitement à l'atteinte des objectifs du PDC.

Une renommée internationale

Le Programme de développement des collectivités jouit d'une excellente renommée bien au-delà de nos frontières. En février 2006, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a invité le Réseau à faire une communication sur le PDC, dans le cadre du Salon international sur le partenariat, qui se tenait à Vienne, en Autriche. Aux yeux de l'organisme international, le PDC constitue non seulement une initiative des plus efficaces en matière de développement local, mais également une mesure franchement innovatrice. On peut donc dire, en résumé, que le PDC présente un grand intérêt pour les membres de l'OCDE, et plus particulièrement pour les pays de l'Est européen.

La Stratégie jeunesse, toujours aussi fructueuse

Depuis sa création en 1997, le succès de la Stratégie jeunesse ne se dément pas. Pour la seule année 2004-2005, les conseillers jeunesse des SADC/CAE ont répondu à près de 2 600 demandes d'informations sur cette mesure, et plus de 21 000 personnes ont participé aux 403 rencontres de sensibilisation à l'entrepreneuriat organisées par les SADC/CAE.

Les SADC/CAE ont permis à 505 jeunes de concrétiser leurs aspirations professionnelles en investissant 5 337 282 \$ par l'intermédiaire des fonds jeunesse, et ce, dans 429 projets. Ces derniers représentent des coûts totaux de plus de 45 M\$, ce qui signifie un effet de levier de 9 \$ pour chaque dollar provenant de la Stratégie jeunesse. Enfin, 1 562 emplois ont été créés ou maintenus en région au cours de la même période, dans la foulée de l'application de la Stratégie.

Des mesures d'évaluation éloquentes

Comme chaque année depuis 1997, une dizaine de SADC /CAE ont prêté leur concours à une enquête de satisfaction externe auprès des entrepreneurs et des partenaires sur le terrain.

Dans une proportion de 97 %, les clients de ces SADC/CAE reconnaissent le professionnalisme des conseillers avec qui ils traitent. Ils estiment que la SADC/CAE répond bien à leurs besoins, et ce, dans une proportion de 95 %. Ce pourcentage trouve son écho auprès des organismes partenaires qui, eux, se disent satisfaits à 98 % de l'aide fournie par leur SADC/CAE pour ce qui touche la mise en œuvre de projets de développement local.

Dans le contexte d'un monde en transition, où croissance sera de plus en plus synonyme d'innovation, ce sondage révèle également qu'au fil des ans, les prêts octroyés par les SADC/CAE favorisent l'innovation au sein des entreprises du Québec. Ainsi, 59 % des répondants ont affirmé avoir été en mesure de développer de nouveaux produits et services grâce à l'appui de leur SADC/CAE. Par ailleurs, 46 % des entreprises ont indiqué qu'un prêt leur avait permis d'exercer des activités de commercialisation.

Ces derniers résultats revêtent une importance particulière, puisqu'ils illustrent les efforts des SADC/CAE pour amener nombre d'entreprises à s'engager sur la voie de l'innovation et à contribuer ainsi à assurer un meilleur positionnement à l'économie régionale tout entière.



La notoriété des SADC/CAE en constante progression

Entre 2001 et 2005, la notoriété spontanée des SADC est passée de 70 à 90 % auprès de la clientèle cible. De plus, l'écart entre les SADC et les CLD s'est accru en faveur des premières, passant de 4,5 points en 2001, à 8 points en 2005.

Il s'agit là de chiffres révélateurs qui démontrent à quel point les SADC/CAE et le Réseau des SADC du Québec sont bien connus.

Ces résultats ont été obtenus lors de l'enquête de notoriété menée par le Réseau en 2005, afin de vérifier si les efforts de communication réalisés dans la foulée du programme quinquennal de communication (2001-2006) avaient porté fruits. Menée auprès des différents publics cibles – clients des SADC et des CAE, ministères et partenaires du Réseau –, l'enquête a aussi indiqué que « SADC » est le premier nom d'organisme qui vient spontanément à l'esprit des clients.

En ce qui a trait à la notoriété assistée, les SADC obtiennent de meilleurs résultats encore, puisque 99 % des répondants connaissent leur existence.

Par ailleurs, il est intéressant de mentionner que près du quart des répondants à l'enquête de notoriété pensent que le Réseau est constitué d'un nombre de membres bien supérieur à son niveau réel. Cette situation est attribuable à l'accroissement de la notoriété auprès des publics cibles, qui s'accompagne parallèlement d'un effet de distorsion à la hausse quant à la taille réelle d'un organisme.

En marge de cette étude de notoriété, le Réseau a voulu quantifier les impacts des efforts de communication déployés par l'ensemble des membres au cours des dernières années.

Pour ce faire, une question a été ajoutée au sondage Omnibus réalisé par la firme SOM en 2005. À la lumière des résultats de cet exercice, on peut affirmer que 25,5 % des répondants d'un échantillon formé à partir du grand public ont dit connaître les SADC/CAE ou en avoir déjà entendu parler. À noter que ce résultat dépasse largement les objectifs attendus.

Des outils de communication performants

Le Réseau en collaboration avec Développement économique Canada ont procédé, en 2005, à une évaluation des différents outils de communication produits dans le cadre du programme Communication à frais partagés.

Précisons, au départ, que 5 992 outils ont été conçus et produits depuis la réalisation de cette initiative au cours des cinq dernières années.

Le taux de satisfaction global à l'égard des outils de communication des SADC s'élevait à 91,5 % pour la période de 2003-2005, une hausse par rapport à 75,3 % en 2001-2003. Quant au taux de satisfaction global vis-à-vis des outils utilisés par le Réseau, il ne pourrait être meilleur, puisqu'il se chiffre à 100 %.

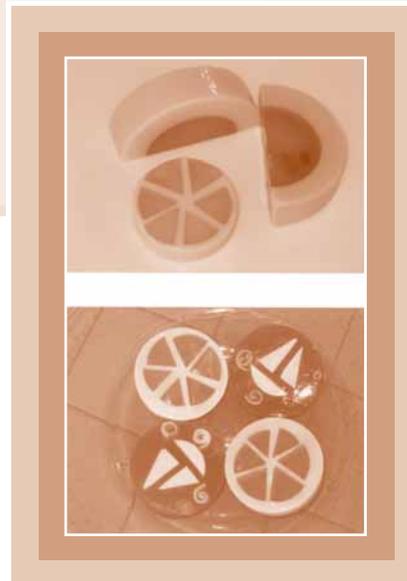
Parmi les constats de cet exercice d'évaluation, on peut mentionner que l'évaluation des outils a permis de mettre en lumière les effets bénéfiques du programme Communication à frais partagés, tant sur l'image du Réseau que sur celle de son partenaire principal, Développement économique Canada. De plus, l'évaluation a clairement révélé une harmonisation des communications des SADC, et ce, depuis l'année 2002-2003, alors que le plan de communication et le cédérom multimédia ont été joints aux outils de communications.

Le Fonds AFER Canada : de succès en succès

On se souviendra qu'en 2004, le Réseau avait élaboré le cadre d'une mesure du rendement en relation avec le Fonds AFER Canada. Afin de mieux connaître les impacts de cette mesure d'encouragement de l'entrepreneuriat féminin offerte par 22 SADC du Québec, une évaluation a notamment été effectuée en décembre 2005 auprès d'entrepreneures ayant reçu des services à partir du 1^{er} novembre 2004.

Soulignons au départ que 93,8 % des répondantes expriment leur satisfaction à l'égard du professionnalisme du personnel (86 % se déclarent même pleinement satisfaites) et de la qualité du service en général. Le Fonds AFER Canada a comblé les attentes des entrepreneures en ce qui a trait à ces deux éléments, lesquels jouent un rôle considérable dans le succès d'une telle initiative.

Par ailleurs, les répondantes ayant bénéficié d'une aide tant pour le développement de leur projet que pour le démarrage de leur entreprise, ont estimé, à 90 %, que l'aide technique reçue de la SADC avait été précieuse pour la préparation de leur plan d'affaires. La proportion de celles qui sont convaincues que l'aide financière de la SADC a facilité la rédaction d'un plan d'affaires grimpe même à 96,8 %. Dans les deux cas, il apparaît très clairement que l'appui fourni par la SADC répondait à des besoins marqués.



*Verre et Bulles, située à Bonaventure, entreprise ayant bénéficiée du Fonds AFER Canada.
Propriétaire : Julie Frappier*

En ce qui concerne, cette fois, le soutien et l'aide technique reçus dans le cadre du Fonds AFER Canada, 93,4 % des répondantes estiment que ces deux éléments ont été déterminants dans leurs démarches. Plus de 95 % d'entre elles déclarent que le Fonds leur a donné accès à un financement qu'il leur aurait été difficile d'obtenir autrement. Ce dernier point est particulièrement important en regard de l'effet de levier créé par le Fonds AFER Canada en région.

Enfin, à la question de savoir si le démarrage de leur entreprise a incité les répondantes à demeurer en région, celles-ci ont répondu par l'affirmative dans une proportion de 96,8 %. Ce résultat pèse lourd dans la balance des collectivités. On peut dire, sans crainte de se tromper, que l'objectif du Fonds AFER Canada de permettre aux entrepreneures de réaliser leurs aspirations professionnelles en région est pleinement atteint.

DES RÉSULTATS RÉVÉLATEURS



Des retombées documentées

Dans le but de poursuivre l'évaluation du Fonds AFER Canada, une étude de cas a été menée au cours de mars 2006 auprès des SADC Baie-des-Chaleurs et Lotbinière, ainsi que de quatre bénéficiaires. L'exercice portait sur l'analyse des étapes liées au démarrage d'une entreprise; il visait également à cerner les défis qui se posent aux bénéficiaires du Fonds à l'étape du démarrage de l'entreprise et, en dernier lieu, à définir le rôle de la SADC dans le déploiement du projet.

Ainsi, la plupart des bénéficiaires ont acquis la conviction qu'elles n'auraient pu mener à bonne fin leur projet d'entreprise sans l'impulsion du Fonds. De plus, à l'unanimité les bénéficiaires ont reconnu l'apport inestimable de l'aide technique et de l'accompagnement reçus dans le cadre du Fonds AFER Canada. Selon celles-ci, l'approche personnalisée et la proximité entre la bénéficiaire et sa conseillère favorisent assurément la confiance et l'engagement chez les femmes désireuses de se lancer en affaires.

Enfin, dernier élément ressortant clairement de cette étude, les bénéficiaires reconnaissent d'emblée avoir amélioré leurs compétences entrepreneuriales tout au long de leurs démarches associées au Fonds. Cet enrichissement de leurs compétences a compté pour beaucoup dans la réussite de leur projet, un facteur des plus encourageants pour la survie de leurs entreprises.

Le Réseau des SADC a également été actif, au cours de l'année 2005-2006, auprès de divers organismes engagés dans le développement socio-économique au Québec, dans le reste du Canada et à l'extérieur de notre pays.

Le Réseau des SADC et la Banque de développement du Canada : un partenariat sous le sceau de la complémentarité

Le Réseau a conclu un partenariat avec la Banque de développement du Canada (BDC) en vue d'assurer une meilleure synergie et une complémentarité entre les services des SADC/CAE et ceux de la banque au Québec.

Cette entente pavera la voie à une meilleure collaboration entre les SADC/CAE et la BDC. Ainsi, cette dernière mettra à la disposition des membres du Réseau les contenus de formation qu'elle a élaborés au cours des ans. En contrepartie, les SADC/CAE exerceront certaines activités de suivi pour le compte de la banque.

Puisque le mandat de la BDC consiste à appuyer la création et la croissance des petites et moyennes entreprises du Canada, notre partenariat avec les SADC/CFDC est tout naturel. Ce projet vise non seulement à rapprocher les efforts économiques de chacun des partenaires, mais également à multiplier les sources de financement disponibles pour les entrepreneurs. Cette alliance permet de conjuguer

les forces des deux organisations pour fournir aux entreprises davantage d'options en matière de financement et de consultation.

Les résultats de ce partenariat pour l'année fiscale 2006 sont d'ailleurs des plus concluants. Au Québec, 85 % des partenaires ont signé l'entente de partenariat (57 des 67). Ensemble nous avons étudié près de 600 demandes de financement, qui se sont soldées par 64 prêts autorisés par les SADC/CAE et 154 prêts pour la BDC, ce qui représente respectivement 2,8 M\$ et 26,5 M\$.

Il faut également mentionner que l'entente est plus qu'un partenariat financier. En effet, cette année la BDC a participé à plusieurs événements avec les SADC/CAE. Diverses sessions de formation et d'information ont été offertes, tant aux entrepreneurs qu'aux employés des SADC. Nous avons également participé aux divers Camps Je. Aussi, des discussions sur l'économie sociale ont été amorcées avec le Réseau des SADC.

Bien que ce partenariat soit bénéfique à chacune des organisations, l'objectif ultime demeure l'entrepreneur. Chacun des partenaires vise le développement des entreprises dans tous les coins du pays.

Sylvie Hébert

Directrice, processus opérationnels
Banque de développement du Canada

Une collaboration avantageuse entre le Réseau et RDÉE Canada



*Hélène Deslauriers,
directrice générale du Réseau des SADC*

*Pierre Bélanger,
président du RDÉE Canada*

*Gratien LeBel,
président du Réseau des SADC*

*Roger Lavoie,
directeur général du RDÉE Canada*

*Signature du protocole d'entente à Ottawa,
21 octobre 2005*

Le Réseau des SADC et le Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada (RDÉE Canada) ont conclu un protocole de collaboration qui s'appliquera principalement dans les domaines de la gestion des connaissances et de l'apprentissage organisationnel ainsi que de la recherche et du développement. L'outil de diagnostic Module d'information géographique (MIG), par exemple, sera mis à la disposition de toutes les communautés francophones à l'extérieur du Québec, lesquelles pourront également tirer un meilleur parti de l'expertise des SADC du Québec en matière de développement communautaire.

Nous sommes heureux d'avoir conclu un protocole d'entente avec le Réseau des SADC du Québec. Cette association est certes un gage de partenariat gagnant pour nos deux réseaux œuvrant dans le développement économique communautaire.

Le présent protocole a comme objectifs de préciser les modalités de collaboration entre les deux réseaux, mais aussi de faciliter la consolidation d'un réseau francophone à

l'échelle du Canada. Nous nous appuierons mutuellement pour maximiser l'impact de nos actions et de l'utilisation de nos ressources respectives sur la vitalité économique des communautés francophones de tout le pays.

La collaboration entre RDÉE Canada et le Réseau des SADC du Québec se réalisera principalement dans les domaines de la gestion des connaissances et de l'apprentissage organisationnel, de la recherche et du développement, des communications et du marketing, de la gestion des ressources humaines et de la gestion administrative.

Il est important de miser sur l'équilibre optimal entre la collaboration et l'efficacité, et c'est pour cela que ce protocole de collaboration encourage les échanges et les transferts de connaissances de chacun en plus de refléter les besoins et les aspirations des deux réseaux.

Roger Lavoie
Directeur général
RDÉE Canada

Pierre Bélanger
Président
RDÉE Canada

Une participation attendue à l'OCDE

Enfin, au chapitre des efforts déployés par le Réseau pour accroître la notoriété et le rayonnement des SADC/CAE, il faut faire la part belle à sa participation au Salon international sur le partenariat, organisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en février dernier.

En plus de nouer des liens avec des représentants d'organismes similaires dans le monde, le Réseau a présenté certains de ses outils d'intervention, lesquels ont suscité beaucoup d'intérêt. Au nombre de ceux-ci, citons la Stratégie jeunesse, qui a retenu l'attention des délégués de plusieurs pays européens.

« L'invitation lancée par l'OCDE au Réseau constitue une excellente occasion de faire reconnaître, à l'extérieur de nos frontières, l'expertise acquise par l'ensemble de nos membres. Cette initiative nous a fait prendre conscience, avec beaucoup d'acuité, que le partage d'expériences est un concept enrichissant qui ne connaît pas de limites. Nous pouvons être fiers d'avoir présenté le Programme de développement des collectivités, qui est apparu aux pays membres de l'OCDE comme l'un des meilleurs au monde », a mentionné M. Gratien LeBel, président du Réseau.



Salon international sur le partenariat, organisé par l'OCDE, à Vienne. Le président du Réseau en compagnie de représentants d'un organisme de l'Irlande, février 2006.

UNE ÉQUIPE QUI TRAVAILLE COUDE À COUDE!



1. Gratien LeBel,
président - Montérégie
2. Jacques Bélisle,
1^{er} vice-président - Outaouais
3. Alain Audet,
2^e vice-président - Abitibi-Témiscamingue
4. Raymond Cimon,
trésorier - Chaudière-Appalaches
5. Serge-Éric Mercier,
secrétaire - Bas-Saint-Laurent
6. Eugène Bouchard,
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine

Le conseil d'administration

Formé de bénévoles représentant les différentes régions du Québec, le conseil d'administration oriente les interventions des SADC du Québec de façon qu'elles soutiennent la réalisation du potentiel de développement des collectivités. En plus d'œuvrer au sein d'une SADC/CAE, les administrateurs prêtent leur concours à la bonne marche de nombreux comités du Réseau des SADC. Gens d'action, pour qui recherche de solutions, progrès et succès sont des maîtres mots, les administrateurs font profiter de leurs compétences éprouvées à l'ensemble des membres.

7. Marcel Brosseau,
Estrie
8. Bernard Lacroix,
Laurentides — Lanaudière
9. Vivianne Richard,
Côte-Nord
10. Marc St-Pierre,
Saguenay — Lac St-Jean
11. Jean-Claude Thibeault,
Mauricie —
Centre-du-Québec
12. Thérèse Verville,
Nord-du-Québec

Les observateurs
issus du comité
des Permanents :
Serge Desgagné, Patsy Keays
et Lucien Landry.

UNE ÉQUIPE QUI TRAVAILLE COUDE À COUDE!

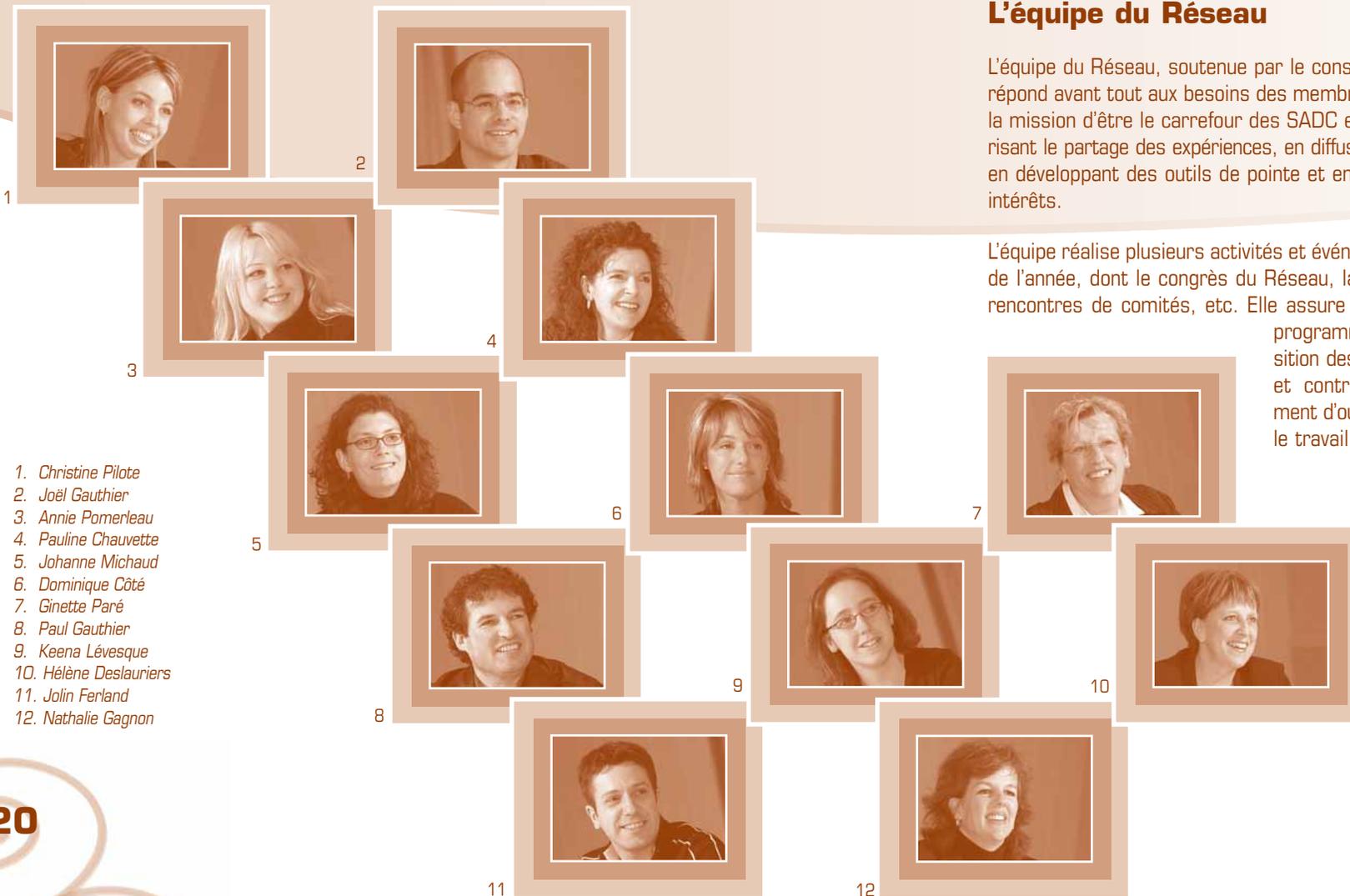
Le comité des Permanents

Constitué de directeurs généraux élus par leurs pairs et représentant leur région, le comité des Permanents anime la réflexion sur les enjeux qui se présentent aux SADC/CAE en relation avec la gestion quotidienne des corporations. Ce comité seconde le conseil d'administration dans la recherche de solutions.

1. Denis Jodouin,
Abitibi-Témiscamingue
2. Brigitte Pouliot,
Bas-Saint-Laurent
3. Patsy Keays,
Côte-Nord
4. Ginette Isabel,
Estrie
5. Jocelyn de Grandpré,
Laurentides-Lanaudière
6. Serge Desgagné,
Saguenay — Lac-St-Jean

7. Doris Scott,
Mauricie — Centre-du-Québec
8. Michel Lavergne,
Outaouais
9. Lucien Landry,
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine
10. Sonia Forbes,
Chaudière-Appalaches
11. Michel Aubin,
Montérégie
12. Annie Potvin,
Nord-du-Québec

UNE ÉQUIPE QUI TRAVAILLE COUDE À COUDE!



1. *Christine Pilote*
2. *Joël Gauthier*
3. *Annie Pomerleau*
4. *Pauline Chauvette*
5. *Johanne Michaud*
6. *Dominique Côté*
7. *Ginette Paré*
8. *Paul Gauthier*
9. *Keena Lévesque*
10. *Hélène Deslauriers*
11. *Jolin Ferland*
12. *Nathalie Gagnon*

L'équipe du Réseau

L'équipe du Réseau, soutenue par le conseil d'administration, répond avant tout aux besoins des membres. Elle s'est donné la mission d'être le carrefour des SADC et des CAE, en favorisant le partage des expériences, en diffusant de l'information, en développant des outils de pointe et en représentant leurs intérêts.

L'équipe réalise plusieurs activités et événements tout au long de l'année, dont le congrès du Réseau, la Semi-annuelle, les rencontres de comités, etc. Elle assure la coordination des programmes mis à la disposition des SADC et des CAE, et contribue au développement d'outils visant à faciliter le travail des permanents.

Une fois de plus, en 2005-2006 le Réseau des SADC du Québec affiche de bons résultats financiers. Son chiffre d'affaires s'est établi à 5,02 M\$, légèrement en baisse (4,6 %) par rapport à l'exercice précédent. Les sommes ayant transité vers les membres représentent encore 76 % de ce montant. Mieux encore, l'enveloppe budgétaire allouée à l'entente avec Industrie Canada a été versée dans une proportion de 95 % aux diverses SADC.

Au chapitre des revenus, on constate un accroissement des sommes générées par les partenariats et les activités du Réseau; celles-ci sont en effet passées de 109 000 à 196 000 \$ en 2005-2006. En ce qui concerne les dépenses, elles ont de façon générale, été conformes aux prévisions budgétaires, à l'exception des salaires, qui ont été moindres que ce qui avait été prévu en raison de congés parentaux. Ce dernier élément a toutefois été compensé par des honoraires plus élevés payés à des fournisseurs qui nous ont prêté main-forte.

En outre, nous pouvons être fiers d'avoir investi la totalité des fonds mis à notre disposition dans le cadre des ententes de cinq ans intervenues avec Développement économique Canada. Ces excellents résultats sont attribuables à une planification des plus rigoureuses des sommes restantes, faite en début d'année avec les responsables des dossiers à l'agence.

Cette rigueur dans la gestion des fonds publics a d'ailleurs été mise en relief par la firme Conseils et Vérification Canada, mandatée en 2003 par Développement économique Canada pour vérifier les pratiques comptables du Réseau. Les vérificateurs ont exprimé ainsi leur opinion :

« Les registres financiers et administratifs du Réseau des SADC étaient tenus avec rigueur; ce qui est particulièrement

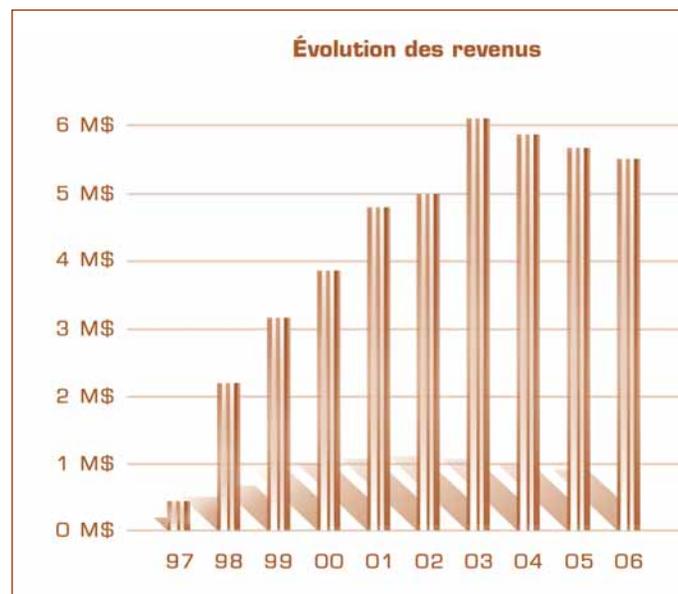
important compte tenu du fait que le Réseau gère plusieurs ententes de contribution. Nous avons examiné deux ententes dans le cadre de cette vérification, soit celle sur les frais de fonctionnement et l'autre sur les communications à frais partagés. Aucune anomalie n'a été observée concernant les frais de fonctionnement; ce qui explique qu'il n'y a pas de rubrique sur cette question, cette entente étant très bien gérée. »

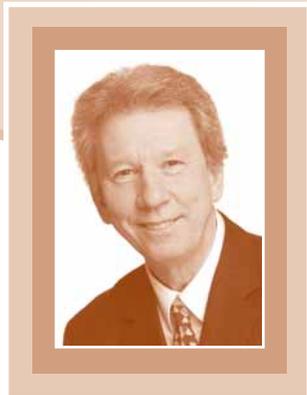
Enfin, mentionnons que nous avons atteint notre objectif de surplus accumulé de 10 % du chiffre d'affaires fixé par le conseil d'administration du Réseau en 2001. Ce montant supplémentaire nous permettra, le cas échéant, de faire face aux imprévus ou de développer des projets souhaités par les membres.

En conclusion, nous pouvons constater que la situation financière du Réseau des SADC du Québec est des plus saines. Nous entreprenons donc l'année financière 2006-2007 avec confiance et optimisme.



Raymond Cimon
Trésorier





Jean-Pierre Blackburn, ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

En tant que ministre du Travail et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, je suis heureux de l'occasion que m'offre la publication du rapport annuel du Réseau des SADC du Québec pour souligner le travail et l'engagement des SADC/CAE qui œuvrent au Québec.

Depuis leur création, les SADC/CAE n'ont cessé d'occuper une place grandissante dans la vitalité économique des régions du Québec. Si l'ensemble de ces organisations à but non lucratif connaît autant de réussites, c'est notamment parce que le développement économique local est confié à des gens engagés et compétents, interpellés par les nombreux défis à relever.

Je salue le professionnalisme, le dévouement et la sensibilité des quelque 1 350 bénévoles et 400 professionnels qui, depuis plus de 20 ans, répondent avec empressement et énergie aux divers besoins des collectivités. Moi-même issu d'une région, je connais bien les défis inhérents au développement économique hors des grands centres et l'utilité d'organismes comme les vôtres, qui se consacrent à la prospérité des communautés.

Je souhaite également remercier le Réseau pour son rôle de soutien auprès des SADC et des CAE. Les services que le Réseau promulgue et la panoplie d'activités et d'outils qu'il développe en font un acteur de premier plan dans le développement et l'épanouissement de tous ses membres.

Enfin, je ne peux passer sous silence l'une de vos réalisations, le projet *Agent à l'exportation*, une initiative gagnante dans le cadre du concours d'initiatives du Congrès pancanadien des SADC 2006 de Whistler. Ce type de succès concourt à l'atteinte de nos objectifs communs : rendre nos collectivités plus fortes, pour leur permettre de tirer le meilleur parti du contexte économique de ce troisième millénaire.

Félicitations à tous et à toutes !

L'honorable Jean-Pierre Blackburn

Encore une fois, la publication de notre rapport annuel marque la fin d'une période de travail soutenu pour les SADC et CAE du Québec. Si de nombreuses initiatives ont pu être élaborées et qu'autant de projets ont pu voir le jour, nous le devons d'abord et avant tout aux efforts et à l'expertise de tous les bénévoles et professionnels du Réseau.

Le bilan des résultats est particulièrement impressionnant en 2005-2006 et ressort de façon évidente à la lecture de ces pages. Il est clair, par exemple, que le Fonds AFER Canada génère des retombées des plus intéressantes pour les régions rurales du Québec. En outre, à la lumière des enquêtes qui ont été effectuées, on constate que les entrepreneures apprécient au plus haut point cette mesure du gouvernement du Canada. Par ailleurs, les SADC et CAE ont également été l'objet de nombreuses études et enquêtes qui, toutes sans exception, viennent confirmer l'atteinte de résultats hors du commun. Ainsi, les enquêtes de satisfaction menées au cours de l'année 2005-2006 indiquent toujours que les services offerts par les SADC et CAE sont grandement appréciés par nos entreprises et organismes clients. Pour sa part, une étude pancanadienne réalisée par la firme Ference Weicker & Company fait valoir comment les SADC du Québec se démarquent, tant par l'effet de levier généré par chaque dollar investi dans une entreprise (1 pour 6,7) que par le coût de création d'un emploi (5 448 \$ par rapport à 10 000 \$ en moyenne au Canada). Mais notre plus grande source de fierté et de satisfaction demeure sans contredit l'enquête de notoriété qui a été effectuée en 2005-2006, avec un taux de 90,1 % de répondants pouvant citer spontanément le nom des SADC et CAE. Il s'agit, en résumé, de données qui nous permettent de dire que l'impact de nos interventions est significatif et que nos coûts sont peu élevés.

Au cours de l'année 2005-2006, notre attention a également été attirée de façon particulière par certains enjeux de l'heure. Le développement local a ainsi été au cœur des discussions. Grâce aux travaux du comité chargé de ce dossier, nous avons pu élaborer une définition plus actuelle et plus concrète de ce champ d'intervention. Il faut rappeler que divers enjeux influent, parfois de façon aiguë, sur la survie de nos régions. Mentionnons la relève en entreprise pour permettre de préserver les emplois dans nos milieux, les difficultés de commercialisation des produits fabriqués en région, la disparition de services essentiels dans nos collectivités et l'absence de main-d'œuvre. Face à ces problèmes, plusieurs SADC et CAE ont développé des initiatives très prometteuses. Mais le travail, pourtant crucial, effectué par les membres dans ce domaine est souvent mal compris. Il est, de plus, sous-estimé, du fait que ses résultats ne s'observent qu'à long terme. Il nous faudra donc, à l'avenir, mettre l'accent sur une meilleure diffusion de ces interventions névralgiques.

La présence des bénévoles, leur grande implication dans leur milieu et la solidarité de notre réseau constituent en quelque sorte notre meilleure image de marque. À maintes reprises, cette année, il nous a été donné de remarquer le caractère absolument unique de nos organisations et du Programme de développement des collectivités (PDC). Ce fut le cas, notamment, dans le cadre de nos discussions avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et, plus particulièrement, lors de notre participation au Salon international sur les partenariats, à Vienne en février dernier. Nous avons alors été à même de constater que de nombreux pays s'intéressent à notre approche. C'est d'ailleurs pourquoi ils sont venus en grand nombre nous rencontrer lors des sessions d'échanges.



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Pourtant, peu de gens au Canada sont au courant de l'existence de ce programme; son caractère unique et performant, son histoire et ses caractéristiques très spéciales sont malheureusement trop peu connus chez nous. Il est donc de notre devoir d'en faire davantage la promotion et d'en diffuser plus largement les résultats.

Par ailleurs, l'arrivée d'un nouveau gouvernement est un événement très important qui nous touche de près. Il s'agit, entre autres, d'une excellente occasion de faire connaître et reconnaître notre travail. Nous pouvons d'ailleurs dire à cet égard que les premiers contacts avec le nouveau ministre de Développement économique Canada, l'honorable Jean-Pierre Blackburn, ont été excellents et fructueux.

Une année, donc, d'excellents résultats et de belle complicité. Mais l'évocation des réalisations de cette année ne serait pas complète sans mentionner le renouvellement de nos ententes avec Développement économique Canada. Beaucoup d'énergie a été investie pour assurer le bon déroulement de ce processus exigeant, et ce, tant à l'agence qu'au Réseau. L'enjeu est de taille, et les membres l'ont bien fait savoir : le PDC doit être préservé, pour le bien des collectivités des régions du Québec et de tout le Canada. D'ailleurs, les études sont là pour prouver que l'efficacité et le succès de ce programme reposent sur l'autonomie des conseils d'administration, l'implication et l'imputabilité des bénévoles, ainsi que sur la marge de manœuvre donnée aux professionnels. Les discussions avec l'agence ont permis de mieux cerner certains enjeux, et la signature des ententes devrait répondre à plusieurs préoccupations des membres concernant la simplification des processus administratifs, la souplesse d'utilisation des montants alloués et la préservation de certains produits distinctifs des SADC et des CAE.

Enfin, si 2005 a été l'occasion de fêter le dixième anniversaire du Réseau, l'année 2006 sera marquée par les 25 ans de nos deux SADC aînées et les 20 ans du PDC. Ce moment privilégié, nous le prendrons pour rendre un hommage spécial aux milliers de bénévoles qui, depuis 1981, sacrifient leurs loisirs et leur vie privée pour se consacrer, sans compter leurs heures, à l'amélioration de leur milieu.

Ce bénévolat représente chaque année au-delà de 100 000 heures de travail et plus de 10 M\$ en expertise investis dans les collectivités du Québec. Ce seul chiffre nous amène, une fois de plus, à souligner le fait que le travail des bénévoles des SADC et CAE est complexe, et que les responsabilités dont ils ont à s'acquitter sont importantes. La gouvernance de l'organisme, l'analyse des projets de développement ou d'entreprises et la gestion d'un fonds d'investissement requièrent des expertises spécialisées généralement très coûteuses. C'est ce précieux apport qu'il nous faut valoriser et faire rayonner.

En terminant, nous voulons saisir cette occasion pour remercier très sincèrement les bénévoles et le personnel des CAE et des SADC pour leur excellent travail. Nous tenons aussi à souligner la contribution de tous ceux et celles qui se sont impliqués au sein des divers comités de travail, et plus particulièrement les participants au comité sur le renouvellement des ententes et, bien évidemment, les membres du conseil d'administration du Réseau, qui font preuve d'un engagement sans pareil à l'égard de la cause du développement de nos collectivités. La participation dévouée de tous et toutes compte pour beaucoup dans les grands succès de 2005-2006.

Gratien LeBel
Président

Hélène Deslauriers
Directrice générale

SADG
[En avant
depuis **25 ans**] **CAE**

PHOTOGRAPHIES :

Merci à

ATR Saguenay—Lac-Saint-Jean – Monsieur Dennis Sagwitz

Monsieur Michel Julien, ATRG

Monsieur Pierre Dunnigan

Monsieur Yves Lefebvre

Tourisme Chaudière-Appalaches

Tourisme Mauricie

Tourisme Montérégie

Société d'aide au développement des collectivités
Centre d'aide aux entreprises

www.reseau-sadc.qc.ca

*« PLUS DE 25 ANS
DE DÉVELOPPEMENT,
D'ACCOMPAGNEMENT
ET DE FINANCEMENT »*

979, av. de Bourgogne, bureau 530
Québec (Québec) G1W 2L4

T 418.658.1530 · F 418.658.9900 · Courriel : sadc@ciril.qc.ca

 Développement
économique Canada

Canada Economic
Development

Canada



Votre avenir, c'est ICI